

DONNÉES QUOTIDIENNES

Etablissements hospitaliers

65 personnes en réanimation

- 2 dans le Cher
- 14 en Eure-et-Loir
- 5 dans l'Indre
- 14 en Indre-et-Loire
- 7 en Loir-et-Cher
- 23 dans le Loiret

468 décès en établissement de santé (dont **115** résidents d'établissements médico-sociaux) (1)

- 69 dans le Cher
- 111 en Eure-et-Loir
- 72 dans l'Indre
- 73 en Indre-et-Loire
- 57 en Loir-et-Cher
- 86 dans le Loiret

1 562 personnes de retour à domicile (2)

Etablissements médico-sociaux

357 établissements médico-sociaux ayant signalé un épisode Covid depuis le début de l'épidémie

373 résidents décédés dans leur établissement d'accueil (1)

- 74 dans le Cher
- 94 en Eure-et-Loir
- 74 dans l'Indre
- 43 en Indre-et-Loire
- 41 en Loir-et-Cher
- 47 dans le Loiret

5 637 cas confirmés issus des tests biologiques PCR

Les données sur le nombre de cas confirmés sont désormais disponibles au niveau régional

(1) Les chiffres des personnes décédées sont cumulatifs depuis le début de l'épidémie. Ces chiffres peuvent évoluer à la baisse, les établissements pouvant effectuer des corrections a posteriori (cas Covid infirmé).

(2) Concerne les patients ayant été hospitalisés pour Covid-19 et de retour à domicile en raison de l'amélioration de leur état de santé.

En cas de symptômes (fièvre, sensation de fièvre, difficultés respiratoires), contacter en priorité votre médecin traitant et le Samu Centre 15 si votre état s'aggrave.

**SAUVEZ DES VIES
RESTEZ
PRUDENTS**

MESSAGES PRINCIPAUX

J'ai les signes de la maladie du COVID-19.

La conduite à tenir :

- 1- Je me fais tester, je m'isole et je respecte les gestes barrières
- 2- Je liste les personnes que j'aurais pu contaminer
- 3- Si mon test est positif, je surveille mon état de santé et je reste isolé

1- JE ME FAIS TESTER, JE M'ISOLE ET JE RESPECTE LES GESTES BARRIÈRES

- Mon médecin m'a prescrit un test à réaliser rapidement et m'oriente vers le laboratoire spécialisé le plus proche. Ce test se fait à partir d'un prélèvement nasal.
- En attendant le résultat, je m'isole.
- Mon médecin m'aura prescrit des masques chirurgicaux que je porte si je suis en présence d'autres personnes.

2- JE LISTE LES PERSONNES QUE J'AURAIS PU CONTAMINER

- J'ai informé mon médecin des personnes de mon entourage familial, amical ou professionnel avec qui j'ai été en contact au cours des 48 heures avant l'apparition des signes (personnes vivant sous le même toit, collègues partageant mon bureau...).
- Si mon test est positif, les services de l'Assurance Maladie m'appelleront pour confirmer ou compléter cette liste. Puis, ils contacteront ces personnes pour qu'elles s'isolent, surveillent leur état de santé et se fassent tester à leur tour. Ainsi nous évitons tous de continuer à diffuser le virus.
- Si mon test est négatif, j'appelle mon médecin et je respecte ses consignes.

3- SI MON TEST EST POSITIF, JE SURVEILLE MA SANTÉ

En général, on guérit en quelques jours avec du repos. En attendant, je surveille l'apparition ou l'aggravation de signes.

- Je prends ma température 2 fois par jour.
- En cas de fièvre ou de maux de tête, -Je peux prendre du paracétamol : 1 gramme, 3 fois par jour maximum (3 grammes par jour au total). - Je ne dois pas prendre d'ibuprofène, ni un autre anti-inflammatoire.
- Si je prends un traitement pour une autre maladie, je le continue. En cas de doute sur un médicament, j'appelle mon médecin.
- Je ne prends pas d'autre traitement sans en avoir parlé à mon médecin ou mon pharmacien.
- Je n'hésite pas à téléphoner à mon médecin si j'ai un doute ou si je présente des symptômes inhabituels, ou pour tout autre problème de santé.
- Si j'ai des difficultés à respirer, j'appelle immédiatement le 15 (ou le 114 pour les personnes sourdes ou malentendantes).